

Psychologie - Accès Santé (LAS)

Licence Psychologie

**Durée**
3 ans**Composante**
Faculté de
psychologie,
des sciences de
l'éducation et de
la formation**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

La **licence Psychologie** délivre une culture générale en psychologie en abordant les différentes sous-disciplines attachées à cette matière.

Elle forme les étudiant-e-s aux principales théories et aux différentes méthodes de la psychologie. Ils suivent par ailleurs des enseignements en santé leur ouvrant ainsi la possibilité de passer le concours aux études de santé.

Elle permet une initiation à la recherche en s'adossant aux laboratoires de psychologie dans lesquels les différents domaines de la discipline sont représentés ainsi que les différentes approches méthodologiques dans les champs d'application traditionnels de la discipline que sont la santé, le travail et l'éducation.

Les enseignements de licence ont pour objectif de donner aux étudiant-e-s les bases de connaissances dans les différentes spécialités de la psychologie (*psychologie clinique et psychopathologie, psychologie du développement, psychologie cognitive, psychologie sociale, psychologie de l'éducation, psychologie de la santé, psychologie du travail, psychologie ergonomique, neuropsychologie*) et de leur faire acquérir les méthodes propres à la discipline en s'appuyant sur les statistiques, les techniques d'entretien, les questionnaires... tout en respectant les différentes approches épistémologiques.

Les trois premiers semestres de la licence sont donc très généraux et abordent les fondamentaux de la psychologie.

À partir du quatrième semestre, l'enseignement est structuré autour de différents enseignements aux choix qui permettent de découvrir les divers champs d'application de la psychologie et d'individualiser les parcours de formations.

Savoir-faire et compétences

Savoir théorique :

- Connaissances approfondies des principaux concepts et théories de la discipline :
- Psychologie cognitive : mécanismes normal et pathologique de l'être humain (Attention et conscience, apprentissage, personnalité, langage, planification de l'action, émotions, motivation)
- Psychopathologie : névroses, psychoses, perversions
- Psychologie sociale : relations de groupes, intergroupes et interpersonnelles (soumission à une autorité, altruisme, agression, leadership, préjugés, stéréotypes...)
- Psychologie du développement tout au long de la vie
- Connaissance dans les disciplines associées : biologie et neurosciences, statistique, informatique, mathématiques, anglais
- Initiation à la démarche scientifique et à l'usage d'outils méthodologiques et de techniques propres à la

psychologie (entretien, enquête, observation, expérimentation, psychométrie)

- Découverte des domaines d'application de la psychologie : travail, santé, éducation.

Savoir-faire :

- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en utilisant les concepts ou méthodes pertinents
- Mettre en œuvre de façon adéquate les différentes méthodes de la psychologie (expérimentale, observation, entretiens, questionnaires)
- Savoir présenter de manière synthétique (à l'oral et à l'écrit) les résultats d'une recherche
- Maîtriser les outils de recherche documentaire et bibliographique en psychologie
- Maîtriser l'argumentation écrite et orale Lire et produire un texte scientifique en langue étrangère
- Utiliser des outils numériques

Savoir-être :

- Travail en autonomie et en équipe
- Esprit critique
- Capacités d'adaptation
- Capacités d'organisation

Les + de la formation

Une **licence LAS** permet de suivre une formation de licence et en même temps les enseignements de l'option Accès Santé.

Après une première année LAS mais aussi pendant son cursus de licence, l'étudiant peut candidater dans les filières de : Médecine Pharmacie Odontologie Maïeutique ou dans d'autres formations conduisant à des diplômes paramédicaux.

L'admission dans ces filières de santé passe par un processus de sélection qui prend en compte les notes obtenues dans la formation de licence, et le cas échéant, le résultat à des épreuves orales spécifiques.

Si finalement, l'étudiant ne fait pas le choix de poursuivre vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, il peut bien sûr poursuivre en licence jusqu'à son obtention.

Avertissement : l'option santé est un parcours à part entière, exigeant et dense. L'acceptation d'une proposition option santé engage l'étudiant à la suivre toute l'année universitaire.

Organisation

Organisation

En première année, la mineure santé est une unité d'enseignement de 12 ECTS dont l'objectif est de faciliter l'intégration des étudiants de L-AS aux différentes filières de santé (Médecine, Pharmacie, Odontologie, Maïeutique).

Cette unité d'enseignement comporte 3 modules communs aux 4 filières de santé (Métiers de la santé, Sciences fondamentales pour la santé et Sciences médicales) et 1 module spécifique à chaque filière (Anatomie pour la médecine, Sciences pharmaceutiques, Dents et Milieu buccal et Unité fœto-placentaire).

Le volume horaire de cours est compris entre 115 et 125 heures sur l'année.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 70 heures

Stage obligatoire de 70 heures à effectuer en troisième année.

Admission

Conditions d'admission

Sur Parcoursup, l'accès en L.AS Psychologie fait l'objet d'une candidature différente de celle qui peut être réalisée pour la Licence de Psychologie.

Pour les élèves de terminale, les étudiants en réorientation, les personnes de nationalité étrangère titulaire d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires et les ressortissantes de l'Union européenne ou assimilés.

Demande d'admission à formuler sur la plateforme nationale Parcoursup.

RDV sur <http://www.parcoursup.gouv.fr>

Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés), RDV sur <http://international.univ-lille.fr>

Retrouvez sur la plateforme Parcoursup les critères d'analyse des candidatures.

Conditions d'admission pour les formations L2-L3

Vous avez validé une **L1 ou L2 L.AS Psychologie** à l'Université de Lille et vous souhaitez poursuivre en année supérieure :

Vous accédez de droit en **licence 2 ou 3 Psychologie**.

Procédure de réinscription sur votre ENT Ulille.

Vous avez validé une **L1 ou L2 L.AS Psychologie** dans une autre université et souhaitez poursuivre ce cursus à l'Université de Lille.

À partir de la mi-juin, demandez la validation de vos semestres déjà acquis via la plateforme de transfert arrivée : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/transfert-de-dossier>

Vous n'avez pas les titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalant à un Bac+1 et/ou Bac + 2.

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant-e de l'UE et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme e-candidat : <https://ecandidat.univ-lille.fr>

Vous êtes de nationalité étrangère hors étrangers et assimilés : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/hors-programme-dechange/>

Et après

Poursuite d'études

En 2ème année des études médicales (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) en cas de réussite au processus de sélection ou la poursuite en licence Psychologie.

Celle-ci permet une poursuite d'études : en master (BAC+5) en psychologie (et prétendre au titre de psychologue) vers les métiers de l'enseignement en sciences cognitives.

Les enseignements de psychologie s'avèrent par ailleurs très utiles dans la préparation de formations ou de concours, notamment dans le domaine paramédical ou social.

Poursuite d'études dans l'établissement

- Master Psychologie

Insertion professionnelle

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Lille, consultez les répertoires d'emplois publiés par l'[ODiF \(Observatoire de la Direction de la Formation\)](#)

Les fiches emploi/métier du [Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois \(ROME\)](#) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Laura Delacour-Petitjean

✉ secretariat-psychologie-licence1@univ-lille.fr

Contact administratif

Aurelie Dupont

✉ secretariat-psychologie-licence2@univ-lille.fr

Contact administratif

Maureen Langlet

✉ secretariat-psychologie-licence3@univ-lille.fr

Contact administratif

Accès santé - Département de Médecine

✉ l-as-medecine@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Olivier Janssen

✉ olivier.janssen@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Claire Ducro

✉ claire.ducro@univ-lille.fr

Lieu(x)

📍 Villeneuve d'Ascq Pont de bois

📍 Loos - Département de médecine

Campus

🏠 Campus Pont-de-Bois

En savoir plus

Faculté de Psychologie et des Sciences de
l'Éducation et de la Formation

🔗 <https://psysef.univ-lille.fr/>

U3S - Département de Médecine

🔗 <https://ufr3s.univ-lille.fr/medecine>